

**Concours externe sur épreuves et concours internes
de Gardien brigadier de police municipale
Session 2018**

OBJET : Procès-verbal de la réunion d'admission du lundi 10 décembre 2018

ETAIENT REGULIEREMENT CONVOQUES :

Collège des fonctionnaires territoriaux :

Frédéric BENOIT, directeur de police municipale à Montgeron
Delphine BUTEL-GUIGON, chef de service de police municipale principal de 1^{ère} classe Saint-Germain-lès-Corbeil
Raphael CASSE, chef de service de police municipale principal de 2^{ème} classe à Courbevoie
David HEBERT, suppléant de la présidente du jury, chef de service de police municipale principal de 1^{ère} classe à Nogent-sur-Marne
Gille JANEL, chef de service de police municipale principal de 1^{ère} classe à Rueil-Malmaison
Thierry LEROUX, chef de service de police municipale principal de 1^{ère} classe à Tremblay-en-France
Barthelemy PIERA, représentant du personnel de catégorie « C » à la CAP
Agnès ROSSOTI, brigadier chef principal de police municipale aux Lilas
Brice STROMITZKY, chef de service de police municipale à Levallois-Perret

Collège des personnalités qualifiées :

Aude ARGOULON, psychologue clinicienne
Ingrid BOCKLER, brigadier chef principal de police municipale au Plessis-Trévisé
Patrick CHILLIARD, commandant de gendarmerie
Olivier COLDEFY, psychologue clinicien expert auprès des tribunaux
Anthony HAMON, coordinateur prévention-sécurité à Bagneux
Loïc LE ROUX, directeur de la tranquillité et de la sécurité à Aulnay-sous-Bois
Thomas RENUCCI, chef de service de police municipale à Coulommiers
Aurélia ROCHEDREUX, psychologue clinicienne expert auprès de la cour d'Appel de Paris
Guillaume SERVANT, 1^{er} vice-procureur au tribunal de grande instance de Bobigny

Collège des élus locaux :

Béatrice BELLIARD, adjointe au maire de Boulogne
Denis GABRIEL, adjoint au maire de Rueil-Malmaison
Catherine HERVE, conseillère municipale de Maisons-Alfort
Isabelle JUVIN MARLEIX, adjointe au maire de La Garenne-Colombes
Françoise KERN, adjointe au maire de Pantin
Florence MARY, présidente du jury, adjointe au maire d'Ermont
Slimane RABAHALLAH, adjoint au maire de Saint-Denis
Patricia RICHARD, conseillère municipale de Saint-Maurice
Didier SEGAL-SAUREL, conseiller municipal délégué de Pantin

OBSERVATIONS :

Le Jury légalement désigné par l'arrêté n° 2018 – 206 du 11 avril 2018, s'est réuni ce jour afin d'établir la liste des candidats admis à la session 2018 du concours externe sur épreuves et des concours internes de Gardien brigadier de police municipale.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des notes obtenues par les candidats à l'oral, et compte tenu de leur homogénéité, le jury décide de ne pas opérer de péréquation et d'arrêter définitivement les notes.

Le jury prend acte de l'élimination des candidats absents à une épreuve obligatoire.

Les listes ci-jointes des candidats admis sont arrêtées comme suit :

- **Concours externe** : 134 admis,
avec une barre d'admission de 12 sur 20
- **1^{er} concours interne** : 69 admis,
avec une barre d'admission de 12 sur 20
- **2^{ème} concours interne** : 13 admis,
avec une barre d'admission de 12 sur 20

Fait à Pantin, le 10 décembre 2018



La Présidente du jury,

Florence Mary

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be the name 'Florence Mary' written in a cursive script.